

## A l'issue de la Session

### *Déclaration de Lord Killanin, Président de CIO*

(Approuvée à l'unanimité par la 82<sup>e</sup> Session, réunie à Lake Placid du 10 au 12 février 1980)

Les Jeux de la XXII<sup>e</sup> Olympiade furent attribués à la ville de Moscou par la 75<sup>e</sup> Session du CIO et un accord fut signé entre les parties le 23 octobre 1974. La responsabilité fondamentale du CIO, vis-à-vis des jeunes athlètes du monde, est d'assurer que les Jeux Olympiques aient lieu tous les quatre ans, conformément aux principes et aux règles du CIO.

Le Comité International Olympique est tout à fait sensible à la situation mondiale qui est à l'origine du plus sérieux défi auquel les Jeux Olympiques aient jamais été confrontés.

De nombreux gouvernements ont déclaré qu'ils n'encourageraient pas les athlètes de leur pays et, même, pourraient leur interdire de participer cette année aux Jeux Olympiques à Moscou. A la demande du Président des Etats-Unis, le Comité Olympique des Etats-Unis a entrepris une démarche auprès du CIO. Le CIO en a délibéré et discuté de même qu'il l'a fait pour d'autres suggestions.

Les 143 Comités Nationaux Olympiques reconnus sont liés par les règles olympiques. Ils peuvent seuls accepter ou refuser les invitations aux Jeux Olympiques, après avoir consulté leurs membres, dont la majorité doit représenter les fédérations dont les sports sont inscrits au programme olympique.

Rappelons que les conditions techniques des Jeux Olympiques sont de la compétence des Fédérations Internationales sportives qui ont toujours soutenu le Comité International Olympique. La commission exécutive de l'Association des Comités Nationaux Olympiques, réunie à Mexico au début de ce



mois, a recommandé à l'unanimité au CIO de maintenir Moscou comme site des Jeux de la XXIIe Olympiade.

Nombreux sont les Comités Nationaux Olympiques qui ont été mis dans une position difficile vis-à-vis de leurs gouvernements et de l'opinion publique. Le CIO, ses membres et les CNO feront l'impossible pour informer les gouvernements et le public des buts et principes du Mouvement olympique.

Le temps a son importance. L'acceptation ou le refus des invitations aux Jeux à Moscou doivent intervenir pour le 24 mai.

Le CIO comprend parfaitement les difficultés auxquelles le Comité Olympique des Etats-Unis doit faire face et l'encourage à poursuivre ses efforts afin que la participation de ses athlètes aux Jeux soit possible.

De même, le CIO estime qu'il est urgent que le Comité d'organisation à Moscou et le Comité National Olympique d'URSS informent les plus hautes autorités de leur gouvernement des circonstances qui ont créé des difficultés pour de si nombreux CNO.

L'existence même des Jeux Olympiques, du Mouvement olympique et de l'organisation du sport par les Fédérations Internationales est en jeu.

Les 73 membres présents à la 82e Session du Comité International Olympique déclarent, à l'unanimité, que les Jeux doivent avoir lieu à Moscou comme prévu.

Le Comité International Olympique ne peut pas résoudre les problèmes politiques du monde, mais en appelle aux gouvernements de tous les pays et, en particulier, à ceux des grandes puissances, afin qu'ils se rencontrent pour résoudre leurs différends.

Tous les membres du CIO et moi-même en ma qualité de Président feront tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Jeux de la XXIIe Olympiade puissent avoir lieu dans une bonne ambiance.

Lake Placid, le 12 février 1980.

